

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION
DE MOBIL-HOME OU CHALET
CAMPING ILISA 3*****

Le règlement intérieur du camping est disponible sur simple demande à l'accueil et est affiché dans tous les hébergements. Nous vous demandons de bien le respecter.

ACCUEIL BUREAU

Toute l'année : du mardi au samedi : de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h30
Dimanche et jours fériés : de 9h00 à 13h00
Fermé le lundi

Vacances scolaires : du lundi au samedi : de 9h00 à 19h00
Dimanche et jours fériés : de 9h00 à 13h00

Permanence téléphonique : 24h/24h, 7 jours sur 7

Les arrivées se font de 16h00 à 19h00 et les départs avant 10h00

CONDITIONS LOCATIVES

Le contrat de location ne sera conclu qu'après versement des arrhes correspondant à 30% du montant total du séjour. Le contrat est nominatif et ne peut être transmis à une autre personne.

Le solde doit nous parvenir au minimum deux semaines avant votre arrivée. Si cela n'est pas le cas, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de remettre l'hébergement en location.

Lors de votre arrivée : un état des lieux sera fait et deux chèques de caution vous seront demandés (un correspondant à une semaine de location en haute saison de l'hébergement loué et le deuxième de 70€ correspondant au forfait ménage), le compteur électrique sera relevé (vous devez régler votre consommation à la fin du séjour au tarif indiqué sur le contrat).

Lors de votre départ, un état des lieux de sortie est fait, l'hébergement doit être rendu balayé et serpillé, vaisselle propre et rangée, couverture pliée et rangée sur les lits.

Si cela n'est pas fait correctement ou certains éléments de l'hébergement sont détériorés ou manquants, les cautions seront conservées et les dégâts facturés.

Vous devez amener les draps, serviettes de toilette, linge personnel ainsi que les produits d'entretien car le ménage de départ est à votre charge. Tous les hébergements sont équipés du nécessaire literie, (couettes, couvertures, oreillers), cuisine, cafetière, micro-ondes... (toutes les informations des hébergements sont disponibles sur notre site internet www.ilisa.fr)

MOYENS DE PAIEMENT

- Chèque bancaire ou postal
- Carte bancaire en direct ou vente à distance
- Virement
- Espèces
- ANCV (chèques vacances)

REMARQUES DIVERSES

Vous ne devez pas brancher tous les appareils électriques de l'hébergement en même temps car cela peut faire disjoncter.

Il est formellement interdit de recharger les véhicules électriques dans toutes les installations du camping, ainsi qu'au niveau des bornes extérieures. **Motif d'exclusion.**

Il est interdit de tendre une ficelle entre deux arbres pour étendre le linge (des étendoirs sont disponibles dans tous les hébergements). Un lave-linge et un sèche-linge (jetons à l'accueil 5€) sont disponibles. Nous avons aussi du matériel de prêt (puériculture, jeux de société, livres, ...).

ANNULATION ET ASSURANCES

En cas d'annulation moins de 30 jours avant la date d'arrivée les arrhes seront conservées

En cas d'annulation moins de 15 jours avant l'arrivée, le solde de la location est dû dans son intégralité.

Il peut être judicieux de souscrire une assurance annulation si vous n'en avez pas.

En cas d'arrivée retardée et non signalée, si la durée du séjour initial est écourtée ou si le départ est anticipé, le montant total de la location reste acquis.

Nous demandons aussi de présenter une attestation d'assurance **Responsabilité Civile** lors de votre arrivée.

ENFANTS MINEURS, VISTEURS

Vous êtes responsables de vos enfants légalement. Ils ne doivent pas être laissés seuls à l'aire de jeux (enfants de 4 à 12 ans), déambuler dans le camping ou sur les autres emplacements ou dans les hébergements. Ils ne doivent pas non plus jouer aux blocs sanitaires dont ce n'est pas la fonction.

Tout visiteur doit nous être annoncé avant son arrivée (nom, prénom, adresse, téléphone et durée) et est sous la responsabilité de la personne qui la reçoit. Leur véhicule sera laissé sur le parking à l'entrée du camping.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Les animaux domestiques sont admis dans presque tous les hébergements. Vous devez les promener en laisse, ramasser leurs excréments. Ils ne doivent pas déranger les autres clients. Vous ne devez pas les laisser seuls dans les hébergements ou à l'extérieur. Vous devez présenter à votre arrivée le carnet de vaccination à jour. Vous en êtes responsables.

Cette prestation est payante.

STATIONNEMENT

Un seul véhicule peut stationner sur la parcelle située à côté de l'hébergement (Habitations Légères de Loisir - H.L.L. - uniquement). Concernant les mobil-homes, le stationnement se fait sur le parking.

VITESSE ET CIRCULATION DANS LE CAMPING

Entre 22H00 et 07H00, la circulation des véhicules est limitée dans l'enceinte du camping. Elle doit être exceptionnelle et ne pas déranger les autres clients. La vitesse est limitée à 10km/h.

NOUS VOUS SOUHAITONS UN AGRÉABLE SÉJOUR DANS NOTRE CAMPING !